



REGLEMENT SAISON 2025-2026 TOURNOI « UNE FILLE / UN GARS »

PREAMBULE

Cette épreuve n'est pas éligible aux échanges de points classement.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le tournoi est réservé aux joueuses et joueurs en possession d'une licence FTTT compétition, dirigeant ou loisir validée pour la saison en cours.

L'association désigne pour chaque équipe engagée 2 joueurs au minimum et 3 joueurs au maximum.

Un joueur ne peut figurer que dans une équipe. Chacun des 3 joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples à condition de respecter la mixité du double

2. FORMULE DE LA COMPETITION

Les rencontres se disputent en trois manches de 11 points à savoir :

1 manche gars/gars

1 manche fille/fille

1 manche double mixte

3. DEROULEMENT SPORTIF

Des groupes de six équipes seront formés par tirage au sort en tenant compte des points classement et en évitant, dans la mesure du possible, d'avoir deux équipes du même club dans le même groupe.

Dans chaque groupe, chaque équipe participe à cinq rencontres sous forme d'une poule avec un classement suivant la formule suivante : addition des sets gagnés.

4. JUGE ARBITRAGE

Le juge-arbitre est le seul habilité à trancher tous les cas litigieux, notamment ceux non prévus au présent règlement.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la promotion du sport féminin.